

Dossiers d'inscription Accueil périscolaire de Cézac

Documents à fournir :

- ☐ Fiche de renseignements dûment remplie et signée par les parents ou le représentant légal
- ☐ Attestation employeur indiquant les jours et horaires travaillés, à demander auprès de son employeur
- ☐ Attestation Quotient Familial (QF)
- ☐ Photocopie du carnet de santé de l'enfant (vaccins)

Dossier à rendre COMPLET.

Si le dossier n'est pas complet et/ou rempli correctement, l'inscription ne sera pas enregistrée ; dans ce cas, l'enfant sera **refusé** à l'accueil périscolaire.

Pour information, SEULS, seront acceptés à l'accueil, les enfants dont les 2 parents travaillent.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CÉZAC

REGLEMENT INTERIEUR

1. L'accueil périscolaire se situe dans la maison des associations. Il est habilité par la Direction Régionale de la Jeunesse et des sports à accueillir 100 enfants de 3 à 12 ans (40 de moins de 6 ans et 60 de plus de 6 ans)
2. L'accueil périscolaire est ouvert de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi (tél. 05.57.68.19.86). Les parents s'engagent à respecter ces horaires. **En cas de non-respect de ces horaires, une séance supplémentaire sera facturée.**
3. L'inscription ne sera effective qu'après réception du dossier complet.
4. Le tarif varie en fonction du quotient familial, entre 0.76 et 2 € la séance. Une facture est adressée aux familles en fin de chaque mois. Un retard de paiement peut entraîner l'exclusion de(s) (l') enfant(s).
5. Il est rappelé, que seuls les enfants dont les deux parents travaillent (attestations employeur à fournir lors de l'inscription) seront acceptés à l'accueil.
6. Seules les personnes habilitées sur la fiche d'inscription sont autorisées à récupérer les enfants. Elles doivent être majeures.
7. Le projet pédagogique est à votre disposition. Il vous informe sur l'équipe encadrante, et son organisation.
8. Le personnel n'est pas habilité à garder les enfants malades.
9. Tous parents bénéficient de l'accueil périscolaire devront se conformer au présent règlement.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE CÉZAC

Fiche de renseignements

année :

ENFANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Masculin ☐ Féminin ☐ Classe :

*Partie réservée à la
Mairie*

QF CAF :

RESPONSABLES LÉGAUX

Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser).....

Père · Mère · · Autre (préciser).....

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Profession :

Profession :

Adresse

Adresse

Code Postal.....

Code Postal

Commune.....

Commune

Tél. portable

Tél. portable

Tél. Bureau / pro

Tél. Bureau : Pro

@.....

@.....

n° Sécurité Sociale.....

n° Sécurité Sociale.....

AUTRE(S) PERSONNE(S) HABILITEE(S) A VENIR CHERCHER L'ENFANT :

Nom Prénom ☎

Nom Prénom ☎

Nom Prénom ☎

Nom Prénom ☎

INFORMATIONS MEDICALES

Médecin : Commune :

☎ : Lieu :

Vaccins obligatoires :

Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite à jour : Oui ☐ Date du dernier rappel :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé, document mis en place avec le directeur d'école) ☐ oui ☐ non

Allergies alimentaires : Oui ☐ Précisez :

Asthme : Oui ☐ Non ☐ Allergies médicamenteuses Oui ☐ Précisez :

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRISE ET LA DIFFUSION D'IMAGE DE L'ENFANT

Je soussigné(e) ☐ autorise, ☐ n'autorise pas la publication des photos de mon enfant sur les différents supports de communication (presse, site internet, journal communal) dans le cadre d'articles journalistiques ou de travaux d'enfants.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DÉCHARGE PARENTALE

Nous soussignons (responsable légal) et (responsable légal) responsables légaux de l'enfant reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur, nous engageons à nous y conformer et déclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche, **à informer de tout changement en cours d'année**. Nous autorisons le responsable de l'Accueil périscolaire à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie) rendues nécessaires par l'état de santé de notre enfant.

Fait à le

Signature des responsables légaux (obligatoire)

IMPORTANT : Tout dossier incomplet entraînera le refus de l'inscription à l'accueil périscolaire